

Le 4. on tint encore vn confeil: i'y affistay avec le P. Brebeuf, car on deuoit parler de l'embarquement de nos Peres. Le sieur de Châplain fit ses presens, qui correspondoient en valeur à ceux que les Hurons luy auoyent fait. Recevoir des presens des Sauvages, c'est s'engager à rendre le reciproque. On parla de plusieurs choses en ce conseil, entr'autres les Hurons demanderent l'eslargissement du prisonnier Sauvage qui [293 i.e., 193] a tué nouvellement vn François, cōme i'ay remarqué cy dessus. Le sieur de Champlain fit merueille sur ce point, pour faire voir aux Hurons qu'il n'estoit pas à propos de le mettre en liberté; & qu'ayant tué vn François qui ne luy auoit fait aucun tort, il meritoit la mort. Les Hurons furent satisfaits des raisons qu'on leur apporta. On parla encore de l'amitié contractée entr'eux & les François, & que nos Peres allans en leur païs confirmeroyent puissamment cette amitié. Les Hurons estoient les plus contents du monde: ceux qui deuoient embarquer & conduire nos Peres auoyent desia receu le loyer de leur peine future, nous leur auions mis entre les mains leurs paquets ou leur petit bagage: nous estions allé coucher au magasin le Pere de Nouë & moy avec nos trois Peres, pour les voir monter le lendemain de grand [194] matin dans leurs petits canots, & leur dire le dernier adieu, quand tout à coup nostre ioye fut changée en tristesse. Sur les dix ou onze heures du soir vn Sauvage borgne de la nation de l'Isle grandement allié de la nation du prisonnier s'en alla crier par les cabannes de tous les Sauvages qu'on se donnaist bien garde d'ēbarquer aucun François, & que les parens du prisonnier estoient aux aguets sur la riuere pour tuer les François s'ils les